

# Brevet de Surveillant de Baignade (BSB)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AS 86  
MURA Goulven  
06.95.54.51.40  
contact@actionsauvetage.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salaré(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Avoir 17 ans le jour de l'examen BSB (18 ans pour exercer). Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage. Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation. Être titulaire du PSC1 de moins de 2 ans.

### Prérequis pédagogiques :

Avoir 17 ans le jour de l'examen BSB (18 ans pour exercer). Être reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage. Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation. Être titulaire du PSC1 de moins de 2 ans.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

A l'issue de la formation vous serez capable de : - déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations - porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires - organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation - connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

## Contenu et modalités d'organisation

Rôle et fonction du surveillant de baignade La réglementation des baignades Organiser les baignades Prévenir les risques de noyade Porter assistance au noyé Les gestes de première urgence Faire découvrir les milieux aquatiques Premières approches de l'eau Préparer en équipe les animations autour de l'eau

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

## Validation(s) Visée(s)

**Brevet de surveillant de baignade - Sans niveau spécifique**

## Et après ?

### Suite de parcours

Le stagiaire pourra poursuivre vers le BNSSA et le PSE1

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00265096	du 20/09/2021 au 21/06/2022	POITIERS (86)	AS 86		Non éligible	FPC
00322909	du 26/09/2022 au 21/06/2023	POITIERS (86)	AS 86		Non éligible	FPC
00425196	du 18/09/2023 au 22/06/2024	Poitiers (86)	AS 86		Non éligible	FPC
00504334	du 16/09/2024 au 16/06/2025	Poitiers (86)	AS 86		Non éligible	FPC